

L'alternance a de l'avenir

Le mercredi, la Mission locale aide les 16-25 ans en recherche de contrats d'apprentissage

C'est une des mesures phare de la Mission locale d'Aubagne: les mercredis de l'alternance. En place depuis plus de dix ans entre mai et novembre, car "c'est là que se négocient les contrats de travail", précise Heike Vuola, directrice adjointe de l'association, cet accueil hebdomadaire, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent suivre une formation professionnelle en alternance, c'est-à-dire quinze jours en CFA, quinze jours chez un employeur. L'avantage de ce type de contrat: une prise directe avec le monde du travail et de l'entreprise avec à la clé des chances plus sérieuses d'embauche. La formation au CFA, elle, les prépare au diplôme de CAP en deux ans.

Éviter les ruptures

Pour ce faire, la Mission locale a signé des conventions de partenariat avec la Chambre des métiers et les Centres de formation d'apprentis de La Valentine, Saint-Maximin et le CFVT Bourse du travail. À eux trois, ils couvrent une vaste palette de disciplines: tertiaire, vente, bâtiment, électricité, esthétique, mécanique auto, plomberie, menuiserie...

Son rôle auprès des futurs apprentis est de l'ordre de l'infor-



La Mission locale informe et conseille les jeunes de 16 à 25 ans sur les contrats d'apprentissage, tous les mercredis après-midi et sans rendez-vous dans le cadre des Mercredis de l'alternance. / PHOTO M.M.Y.

mation mais surtout de l'accompagnement; pour la première prise de contact avec le CFA, une rencontre avec les professeurs, pour la rédaction des CV, mais aussi par un travail en amont pour éviter les ruptures de contrat. "En général, les ruptures interviennent dans les trois premiers mois après la si-

gnature; et c'est ce que nous voulons absolument éviter", explique la directrice adjointe. "Ce travail en amont consiste lors d'entretiens individuels à faire une enquête métier avec eux, précise Samia Khireddine, conseillère en insertion. Certains arrivent avec une idée de métier en tête, sans savoir exacte-

ment de quoi il s'agit, les contraintes, les difficultés, les débouchés. Et parallèlement ils ignorent l'existence de certaines filières, qui finalement pourraient les intéresser". Les mal aimées: la menuiserie ou la maçonnerie. D'autres en revanche, comme la vente, la mécanique et l'esthétique sont très pri-

sées. En 2009, la Mission locale d'Aubagne a permis la signature de 79 contrats d'apprentissage et de 11 contrats de professionnalisation sur le territoire de l'Agglo, Aix, Gardanne et Marseille. En cas d'échec, car les offres, du fait notamment de la crise, sont en baisse, la Mission locale propose d'autres alternatives via le Greta (réseau de formation continue) ou l'Etaps (espace territorial d'accès aux premiers savoirs) pour que les jeunes, souvent déscolarisés, parfois "dé-socialisés", "se remettent dans une situation d'apprentissage". Dans le souci, toujours, d'éviter la rupture, la Mission locale apporte aussi une attention toute particulière à leur vie et les aide dans la recherche de logement, sur les questions juridiques, de santé, de mobilité... Une oreille attentive non négligeable et pour preuve: ils étaient 2273 à avoir fait appel à la Mission locale en 2009 dont 983 pour la première fois.

Marjorie MOLY

mmoly@laprovence-presse.fr

Les mercredis de l'alternance, ateliers sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, à la Mission locale, avenue Fallen à Aubagne. Les entretiens individuels débiteront le 2 juin. ☎ 04 42 62 83 30.